

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1987)

Heft: 21: Oui à l'assurance maternité

Rubrik: Rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubrique du Centre de liaison

Assemblée générale du CL

Une cinquantaine de personnes se sont réunies le 30 octobre dernier à Glovelier, pour participer à l'assemblée générale du CL.

La présidente Mariéthé Mertenat a rappelé les buts essentiels, les objectifs du CL et à relever, l'étroite collaboration avec le BCF. Elle a ensuite commenté le rapport d'activité de l'année écoulée.

Janine Leschot et Greet Bertschi, vérificatrices des comptes sont arrivées au terme de leur mandat. Pour les remplacer, l'assemblée a nommé Jeannette Boillat et Marianne Cortat. Jocelyne Imhof fonctionnera en tant que vérificatrice suppléante. Merci à toutes de leur précieuse collaboration.

L'assemblée a accepté la modification des statuts visant à élargir le comité, afin d'étoffer les commissions et d'alléger le travail des membres. Elle a procédé à la nomination de trois nouvelles membres. Il s'agit de Françoise Cattin, représentant les Paysannes jurassiennes, Blandine Pfund de l'Association des Femmes de carrière libérale et commerciale (BPW) et de Mireille Roethlisberger du Syndicat des enseignants jurassiens. Bienvenue au comité.

Anne-Marie Wermeille est remerciée pour ce qu'elle a apporté au CL et plus particulièrement à son comité.

Au programme d'activité 1987-1988 on trouve :

Assurance-maternité : Première activité d'importance à laquelle chaque association aura à coeur de participer : La campagne en faveur de l'assurance maladie et maternité. Toutes nos forces seront mises dans cette campagne. Marie-Josèphe Lachat, déléguée à la condition féminine fait un rapide exposé à ce sujet.

Etude du jouet : Poursuite du travail de ce groupe, avec les ludothéquaires et une psychologue. Une conférence publique donnée par Mme Caffari enseignante, spécialiste du jouet, à Lausanne, sera organisée.

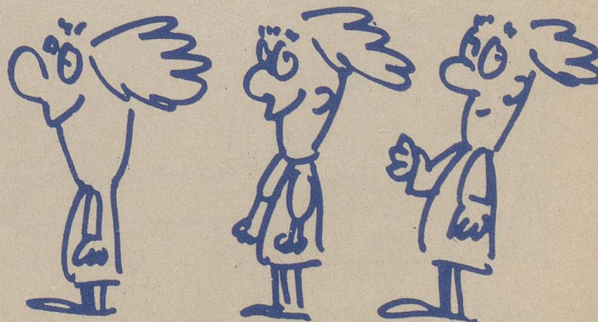
Rencontre des présidentes : Suite à la rencontre fort réussie de cette année, les présidentes d'associations seront invitées à se retrouver en mars 1988 afin de mieux se connaître et de créer des liens entre les associations.

Association SOS enfants : Participation à l'éventuelle création d'une associations "SOS enfants" jurassienne.

Une circulaire fut distribuée pour connaître les **nouveaux thèmes** que les membres du CL désirent traiter. Il faudra choisir entre : les nouvelles techniques de reproduction et de manipulation génétique et le problème de "Prévoyance vieillesse", soit les trois piliers de la vieillesse : l'AVS, la LPP (2e pilier) et la prévoyance individuelle (3e pilier).

Le CL proposera aux associations d'étudier l'inventaire des **commissions cantonales**, dans lesquelles leurs membres désireraient travailler.

En effet, il y a encore trop de commissions cantonales dans lesquelles ne siègent que des hommes.



Pro-Senectute

Comme de coutume une association-membre s'est présentée. Cette année c'était le tour de Pro-Senectute, section jurassienne, par la voix d'Anne-Marie Philipoff.

Pro-Senectute veille au bien-être des personnes âgées, par des animations (sport, contacts, visites, etc.) et par l'aide individuelle (soutien à domicile - repas - problèmes financiers, etc.)...

Cette institution tente de réaliser le voeu des aînés qui est de rester chez eux dans les meilleures conditions possibles.

Une conférence...

Les déléguées partagèrent une collation avant d'écouter Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale de Delémont. Sa conférence, consacrée à la promotion économique régionale et à son contexte économique, a captivé l'auditoire; son humour, la clarté de ses propos ont fait mentir l'adage selon lequel vous ne comprenez plus la question que vous aviez posée, lorsqu'un économiste vous répond !

Introduction

Les problèmes économiques peuvent être abordés selon plusieurs approches : macro-économie et micro-économie, sous l'angle des doctrines ou par le biais de l'étude des problèmes contemporains. Il importe cependant de bien

définir l'objet de l'étude et de savoir que plusieurs éléments ont bouleversé, ces dernières décennies, les données traditionnelles de la "science" économique : mondialisation des marchés et division internationale du travail, informatisation de la production et de la gestion, multinationalisation des entreprises, etc...

Contexte économique

Une politique économique régionale doit tenir compte de l'environnement, lequel influence autant les choix d'intervention que les résultats : le chômage (31 millions de personnes à la recherche d'un emploi), l'endettement international (plus de 1'000 milliards de dettes pour les pays dits en voie de développement), la crise du système monétaire et boursier.

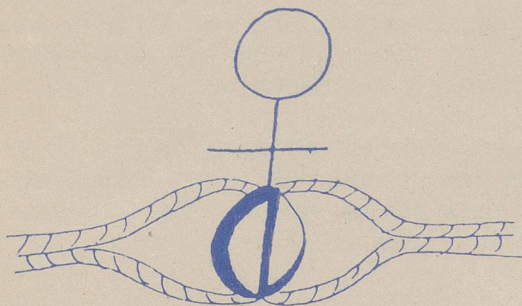
Politique régionale

Très longtemps, on a pensé que les régions pauvres et périphériques étaient condamnées à vivre dans l'ombre des régions riches et industrielles. La restructuration industrielle et l'avènement d'industries dites de pointe donnent une chance aux petites et moyennes entreprises et aux régions périphériques d'échapper enfin au déterminisme économique et cela d'autant plus que ces régions (l'Arc horloger en particulier) ont des atouts sérieux dans leur jeu : qualification du personnel, facilité d'adaptation, esprit d'entreprise... Ces atouts doivent cependant être mis en valeur en particulier par un développement de la formation professionnelle et par une intervention conjointe des pouvoirs



dessin Christine Barré

Le Comité du CDL travaille pour vous ! N'hésitez pas à faire appel à lui !



dessin Christine Barré

publics et des milieux privés (capital-risque, politiques économiques d'attrait...).

L'orateur développa ici une théorie de méfiance à l'égard du classement des économies en fonction des trois secteurs, lesquels ne correspondent plus à une réalité. Ce qui est important, c'est que ces trois secteurs soient équilibrés et que l'on oublie pas qu'une région ne peut être riche que par les secteurs primaires et secondaires, d'où la priorité donnée en particulier dans le canton du Jura au développement industriel, en particulier dans le 2ème programme de développement économique.

Politique économique du canton du Jura

L'invité du Centre de liaison fit ensuite l'inventaire de toutes les mesures d'encouragement prises au niveau public (avantages fiscaux, financiers, d'accueil), des effets de l'application de la LIM (Région Jura) et des initiatives privées (ADEP, ADEF, ADED, sans oublier la société pour le développement de l'économie jurassienne, Promindus, la Fondation d'impulsion économique et l'idée de l'Organe de consultance et d'innovation technique...

Les domaines fondamentaux où la politique économique doit s'exercer ressortent du 2ème programme de développement économique du Gouvernement jurassien : infrastructures (importance capitale de la Transjurane), la modernisation de l'industrie et du secteur des services, la formation professionnelle et l'emploi, le tourisme et la diminution de la pression fiscale. Cette politique économique régionale doit cependant tenir compte de certaines orientations de base, orientations qui ont été mises en évidence en particulier par le professeur Gaudard : priorité au secteur secondaire, collaboration entre secteurs privé et public, orientation vers le progrès de la qualité en milieu régional.

A la suite de l'exposé, la preuve fut apportée que les femmes ne se désintéressent pas des problèmes économiques puisque pendant plus d'une heure l'invité du Centre de liaison fut assailli de questions touchant tous les domaines de l'économie : formation professionnelle et réunification, crise boursière, enjeu de la solidarité entre régions, programme de développement et diminution de la pression fiscale...



* * * * *